



**DELIBERATION N° 04**  
**Conseil d'administration du mercredi 11 février 2026**

-=-=-=-=-

Le mercredi onze février deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois février deux mille-vingt-six, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 3 février 2026

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

**Présent.e.s** : M. Joël LE BOLU, M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Lucien LERAY, Mme Françoise JAMIN, Mme Carole DAINNE, Mme Marika VAN HAAFTEN, Mme Florence LEFFRAY.

**Absent.e.s et excusé.e.s** :

Mme Martine LAUNAY a donné procuration à Mme Marika VAN HAAFTEN ;  
M. Marcel LE BORGNE a donné procuration à M. Jean-Pierre PRIGENT ;  
M. Claude DROUET a donné procuration à Mme Valérie DUMONT ;  
M. Gilbert VALLEE a donné procuration à M. Lucien LERAY ;  
M. Thierry FOURNIER excusé.

Secrétaire de séance : Madame Marika VAN HAAFTEN

IV – ORGANISATION DE LA JOURNÉE « SORTIE PRINTEMPS »

Rapporteur : M. PRIGENT

Suite au succès de la première journée « Sortie printemps » organisée le 24 septembre 2025, il est envisagé d'en reconduire le principe, le jeudi 21 mai 2026. La thématique porterait sur la découverte du patrimoine du pays Fertois pour un groupe de 27 personnes.

Programme prévisionnel :

- Matin : visite du musée de la Musique mécanique à Dollon, pour la somme de 7,50 € qui reviendrait aux participants.
- Midi : La formule repas au restaurant le Bacchus à la Ferté Bernard pour un coût de 28 € aux frais des participants.
- Après-midi : visite guidée de la Ferté Bernard à bord d'un petit train touristique et en compagnie d'un guide-conférencier. Le coût de cette visite est de 247 €, pris en charge par le CCAS.

Le transport nécessiterait la réservation des deux minibus de la commune et le recours à la location d'un minibus chez le prestataire AALD pour le montant de 91 €.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la participation financière du CCAS, pour la journée « Sortie printemps 2026 », s'élevant à 338 € réparti de la façon suivante :

- 247 € pour la visite de la Ferté Bernard en petit train
- 91 € pour la location d'un minibus

Discussion

Il est rappelé la nécessité de prévoir des tours de cou pour chaque participant indiquant les numéros des personnes accompagnatrices. Les devis reçus sont sur la base de 23 participants auxquels s'ajoutent trois chauffeurs et l'agent référent du CCAS.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration valide la journée « sortie printemps » du 21 mai 2026 ainsi que la participation financière du CCAS pour la « sortie printemps », s'élevant à 338 €.

Présents : 8 / Votants : 12 / Abstentions : 0 / Pour : 12 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Joël LE BOLU

La secrétaire de séance,  
Marika VAN HAAFTEN